

LA RIVE

59

Février 2025

Feuille d'informations et de critique constructive sur la politique municipale et intercommunale.
Responsable de la rédaction: Jean-Paul Goyhèneche goyheneche02@orange.fr 03 23 38 01 45.

Rejoignez-nous sur <https://ugnylegay.ovh>



Edito:

Nous voilà déjà à l'orée du printemps 2025... Déjà les perce-neige nous laissent entrevoir le réveil de la flore et la faune de nos campagnes... Cet incessant renouvellement du cycle de la nature pourrait sembler répétitif et ennuyeux, mais peut-on s'en lasser et ne pas s'en émerveiller chaque année que Dieu fait...

C'est d'autant plus plaisant que tout l'hiver, nous avons eu droit à une météo d'une profonde morosité : ciel bas et gris, le plus souvent agrémenté d'un brouillard terne et sombre, et la pluie qui tombe, tombe, tombe... Si bien que l'eau a ruisselé partout dans les chemins, les routes et les fossés... Elle continue d'ailleurs de déborder des fossés du CD 56, fossés encombrés de branchage et limon qui ne peuvent plus canaliser cette eau qui coule sur la route et fragilise les bas-côtés, en mettant en péril la sécurité des usagers de la route...

Un accident a d'ailleurs eu lieu dans les parages de cette eau qui déborde... On a, paraît-il, glosé sur les responsabilités de chacun, commune ou département, j'y reviendrai. Je me pencherai d'ailleurs sur un certain nombre de prises de position de Madame la Maire, sur lesquelles j'exprimerai mes réserves ou mon désaccord... Des événements et des témoignages divers ont d'ailleurs renforcé mon opinion sur l'inutilité et l'inefficacité de dispositifs qui ont été le principal objet de la dernière mandature... J'y consacre en grande partie des chroniques de ce mois de Février.

Bonne lecture...



à propos d'un article de presse qui relate les vœux de Madame la Maire.

Le 19 Janvier, Madame la Maire présentait ses vœux à la population de son village, en évoquant les réalisations de l'année passée, ainsi que les projets envisagés pour l'année que débute...

Une vidéosurveillance plébiscitée pour cause de cambriolages...

Concernant les investissements de la commune, Madame la Maire justifie la mise en place d'une vidéosurveillance par une recrudescence de cambriolages à Ugny le Gay... Ah ! Mais, Madame la Maire, il paraîtrait que ces cambriolages ont été commis alors que les caméras étaient déjà installées! Conclusion: cette vidéo soit disant protectrice n'a de toute évidence protégée personne, comme d'ailleurs nous l'avions anticipé, et selon les dires de Madame la Maire, elles ont surtout servi aux gendarmes pour tenter d'identifier les cambrioleurs... Donc ces caméras surveillent nos concitoyens qui font des bêtises, mais en aucun cas elles ne protègent!

L'assainissement de la Mairie est rénové... Oui, mais les autres?...

Madame la Maire nous informe également que l'assainissement individuel de la Mairie a été rénové... Voilà une bonne nouvelle, et nous sommes heureux d'apprendre que les effluents municipaux ne viendront plus polluer les drains et les ruisseaux de la commune.

Très bien, mais les autres?...

Car lors de la première phase d'élaboration du schéma d'assainissement en 1997, nous avons observé que 80% des assainissements du village n'étaient pas aux normes!... Comme l'indique l'état des lieux établi par le Syndicat de l'Oise Moyenne rien n'a changé depuis 20 ans!

Alors c'est très joli de mettre les bâtiments publics en conformité, mais peut-être pourriez-vous Madame la Maire vous battre pour que l'agglomération se préoccupe de la pollution ménagère qui pourrait nos campagnes... Mais êtes-vous prête à ce combat, vous qui avez laissé faire les intrigants qui ont tout fait pour virer les derniers conseillers municipaux qui avaient pris ces problèmes de pollution à bras le corps...

Pas de projets pour 2025... Mais des projets quand même...

Madame la Maire a pris le prétexte d'une certaine incertitude concernant les recettes de la commune pour annoncer que dorénavant elle piloterait «à vue» le budget municipal...

D'abord l'incertitude n'est pas si incertaine que ça et l'on pourrait extrapoler les effets de cet "effort" réclamé aux collectivités par notre gouvernement en répartissant cet effort sur l'ensemble de la population...

Mr le premier ministre évalue à 2,2 milliards d'euros l'effort budgétaire réclamé aux communes. Si on la répartit sur les 68 millions de Français, cela fait 32 euros par habitant... Soit pour les habitants d'Ugny le Gay (180 habitants), 5 800 euros. Attention, cette économie est à répartir sur les différentes collectivités dont fait partie le village: agglomération, département et région vont supporter une partie de ces économies.

Vous voyez donc que ça ne va pas mettre en péril notre équilibre budgétaire. Cette réaction d'attentisme ne serait pas en fait un peu de procrastination?...

Madame la Maire a évoqué la révision de la carte communale pour un montant de 5 460 euros TTC... Je doute qu'un cabinet d'études se déplace pour une révision de document d'urbanisme qui va encore les mobiliser plus d'un an, sans compter les frais de publicité dans les journaux locaux et la rémunération du commissaire enquêteur qui ne va pas se déplacer pour les beaux yeux de Madame La Maire...

à propos d'une lettre d'information de Madame la Maire.

Fin de la boucle cuivre à Ugny le Gay...

Madame la Maire a distribué une lettre d'information en début d'année, évoquant le démontage de la boucle cuivre... Celle-ci, à ce qu'il paraît, et d'après ce qu'elle en dit, serait vieillissante au point qu'il faudrait la fermer.

« ...Après 50 ans de service, le réseau cuivre est maintenant vieillissant. Il nécessite des réparations plus fréquentes, et ne permet plus une qualité de connexion internet suffisante pour accompagner les usages du quotidien. Orange, qui est le propriétaire de l'infrastructure du réseau cuivre, a donc décidé de sa fermeture... »

D'abord il faut dire que le réseau cuivre est beaucoup plus âgé que ça ! Sachez que le premier téléphone date de 1876 ! Et sa généralisation en France date des années 50. Et c'est vrai, la couverture complète de notre pays en terme de réseau téléphonique ne date que des années 1970 ! Alors 50 ans pour un réseau en cuivre est si vieux que ça ?...

La réalité est plus pernicieuse... D'abord parce que si le réseau cuivre a vieilli, c'est que les dirigeants de notre pays l'ont laissé vieillir !

Et si on l'a laissé vieillir c'est parce que ce n'était plus rentable pour les opérateurs privés qui se sont partagés le juteux marché des télécommunications... La fibre c'est bien plus rentable alors on coupe le jus de la boucle cuivre !

Et tant pis pour les personnes âgées qui ne se sont pas connectées: qu'elles se débrouillent !

Pourquoi diantre une information sur les ALSH?...

Quelle mouche a piqué Madame La Maire pour nous donner mults détails sur les ALSH des communes avoisinantes ?

Ces informations, qu'elle a sans doute « piquées » à l'agglomération, aurait mérité davantage d'explications pour le commun des mortels, car je doute que tous les réceptionnaires de cette feuille d'informations sache exactement de quoi on parle...

D'abord, un ALSH, c'est quoi ?...

Un centre d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement... C'est à dire une structure qui accueille les enfants et adolescents entre 3 et 17 ans... Bien sûr, ça intéresse les parents, surtout d'origine modeste et qui n'ont pas les moyens de payer des vacances à leurs enfants... En général, ces centres, la plupart communaux sont financés en grande partie par le budget municipal. C'est d'ailleurs pour ça que si vous n'habitez pas la commune, vous paierez plus cher ! Alors pourquoi proposer ces services aux habitants d'Ugny le Gay ?... Et bien parce que là, c'est l'agglomération qui finance, et donc, c'est ouvert à tous les enfants du territoire y compris ceux de notre village...

Lue dans la presse Nationale...

La parité dans tous les conseils municipaux est-elle à l'ordre du jour ?...

L'association des Maires de France vient d'interpeller le parlement pour modifier le mode de scrutin des communes de moins de mille habitants... Cette démarche vise à asseoir définitivement la parité dans les conseils municipaux, et ce quelque soit la taille de la collectivité. Le scrutin ne sera plus individuel, comme cela se déroulait jusqu'à présent, mais comme pour toutes les autres communes de plus de 1500 habitants, nous aurons un scrutin de liste proportionnel au plus fort reste.

Ceci est sans conteste une bonne nouvelle et un progrès incontestable ! Pourquoi ?...

Parce que dorénavant, comme les autres communes, celles de moins de 1000 habitants vont pouvoir présenter des listes autour d'un projet municipal construit, avec des candidats et une tête de liste dont on est sûr qu'ils auront les moyens et la volonté de mettre à exécution les actions qu'ils auront soumises au vote de leur concitoyens...

Et non comme ça se passe aujourd'hui, avec le droit au panachage et toutes les magouilles que cela occasionne...